

DEMANDE OU RENOUELEMENT D'ABONNEMENT ANNUEL

1 Choisissez votre abonnement en fonction de votre âge ou de votre besoin de mobilité.

2 Choisissez votre formule de paiement.

3 Envoyez le formulaire + les pièces jointes ainsi que votre règlement à la Boutique Orizo par courrier ou à déposer à la boutique Orizo : 1 avenue de Lattre de Tassigny, 84000, Avignon

	<input type="radio"/> Pass JEUNE	<input type="radio"/> Pass LIBERTÉ	<input type="radio"/> Pass SENIOR
Âge	- 26 ans	de 26 à 64 ans	à partir de 65 ans
Durée	Valable 12 mois à partir de la 1 ^{ère} validation.		
Tarifs	100€ Tarif dégressif famille* : 80€ pour le 2 ^{ème} enfant 60€ à partir du 3 ^{ème} .	200€	100€
Pièces à fournir	<p>Vous avez déjà une carte Orizo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Votre carte ORIZO • Pour le tarif dégressif, la copie du livret de famille pour les familles ou la carte de mutuelle + noms et prénoms des enfants abonnés • Le règlement de votre abonnement en chèque à l'ordre de SPL TECELYS <p>Vous n'avez pas encore de carte Orizo :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 photo + 1 copie de votre carte d'identité • Pour le tarif dégressif, présentation obligatoire du livret de famille ou carte mutuelle + noms et prénoms des enfants abonnés • 6€ de frais de création de carte par chèque à l'ordre de SPL TECELYS 		
Paiement par prélèvements bancaires	Si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique, pensez à joindre votre carte Orizo si vous en avez une ainsi que un RIB et le mandat SEPA (au dos) rempli et signé. Vous devrez régler la 1 ^{ère} mensualité le jour de l'achat .		
Modalités	<p>Vous avez déjà une carte Orizo : Votre abonnement sera activé par simple passage devant le valideur lors de votre déplacement.</p> <p>Vous n'avez pas encore de carte Orizo : Votre carte vous sera envoyée à domicile chargée de votre abonnement.</p>		

* pour bénéficier du tarif dégressif, tous les enfants d'une même famille doivent être scolarisés du primaire à la terminale.

● Vous résidez dans le Gard ? Découvrez les pass intermodaux ORIZO + LIO + UGOO

	<input type="radio"/> Pass JEUNE	<input type="radio"/> Pass LIBERTÉ
Âge	- 26 ans	26 à 64 ans
Durée	Valable 12 mois à partir de la 1 ^{ère} validation.	
Tarifs	200€**	400€**
Pièces à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • La copie de votre carte d'identité • 1 justificatif de domicile • 1 photo d'identité • 6€ de frais pour la création de la carte abonné (par chèque) ou votre ancienne carte ORIZO • Le formulaire d'abonnement pour une création 	
Paiement par prélèvements bancaires	Si vous optez pour le paiement par prélèvement automatique joindre un RIB + mandat SEPA (au dos) rempli et signé. Vous devrez régler la 1 ^{ère} mensualité le jour de l'achat .	

*** **Un remboursement de 50% sera effectué sur présentation d'un RIB pour les habitants des communes de Pujaut, Roquemaure, Sauveterre et Saze**

*NB : Le tarif dégressif ne s'applique pas aux pass intermodaux

Numéro de carte :

Code Agent :

Formulaire à compléter en LETTRES MAJUSCULES :

Au comptant par chèque

Par prélèvement bancaire

JEUNE : 100 €	10.00€ le jour de l'achat puis 9 prélèvement mensuels de 10.00€
JEUNE : 80 € pour le 2 ^{ème} enfant*	8.00€ le jour de l'achat puis 9 prélèvement mensuels de 8.00€
JEUNE : 60 € à partir du 3 ^{ème} enfant*	6.00€ le jour de l'achat puis 9 prélèvement mensuels de 6.00€
LIBERTÉ : 200 €	20.00€ le jour de l'achat puis 9 prélèvement mensuels de 20.00€
SÉNIOR : 100 €	10.00€ le jour de l'achat puis 9 prélèvement mensuels de 10.00€

*NB : pour bénéficier du tarif dégressif, tous les enfants d'une même famille doivent être scolarisés du primaire à la terminale.

Coordonnées du titulaire du compte à débiter (identique au RIB)

Formule de prélèvements bancaires (RIB + mandat SEPA (en pièce jointe ci-dessous) rempli et signé).

Lien de parenté avec le titulaire de la carte : Père Mère Autres Préciser :

Nom : Prénom :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| Sexe : F M

Adresse complète:
.....

Code Postal: |_|_|_|_| Ville :

Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E- Mail :

Titulaire de l'abonnement

Nom : Prénom :

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| Sexe : F M

Adresse complète:
.....

Code Postal: |_|_|_|_| Ville :

Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-Mail :

Représentant légal (uniquement pour les mineurs) : Père Mère Autres Préciser :

Nom : Prénom :

Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| E- Mail :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PAR PRÉLÈVEMENTS

Le Pass JEUNE : L'abonnement JEUNE est accessible à tous les moins de 26 ans quelle que soit leur situation (sous certaines conditions à partir du 2^{ème} enfant scolarisé jusqu'en terminale). Pour bénéficier d'un tarif dégressif par famille, présentez votre livret de famille ou votre carte mutuelle.

Le Pass LIBERTÉ : L'abonnement LIBERTÉ est accessible à partir de 25 ans quelle que soit la situation.

Le Pass SENIOR : L'abonnement SENIOR est accessible à toutes les personnes de plus de 65 ans imposables sur le revenu

Les abonnements **JEUNE**, **LIBERTÉ**, et **SENIOR** sont utilisables sur l'ensemble des lignes du réseau de transport Orizo et sont strictement personnels, ils sont chargés sur une carte Orizo personnalisée par la photo du titulaire de la carte, ses noms et prénoms.

L'établissement de la carte est soumis à des frais de constitution de 6 € à la charge du titulaire de la carte, également pour détérioration, perte ou renouvellement support carte tous les 15 ans.

Le prix de l'abonnement peut être révisable chaque année. L'abonnement est souscrit pour une durée d'un an. Sa validité est déterminée par la date de la 1^{ère} validation.

La signature du contrat d'abonnement est obligatoire et entraîne l'ouverture d'un dossier client chez Orizo.

Orizo se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou inexact.

CONDITIONS D'UTILISATION DES ABONNEMENTS COLLÉGIEN, JEUNE, LIBERTÉ, SENIOR

L'abonnement est personnel, il ne peut être utilisé que par le titulaire de la carte sur lequel il a été chargé. En aucun cas, il ne peut être cédé ou revendu à une tierce personne. À chaque montée dans le bus, la carte munie de l'abonnement valide doit être validée y compris lors de toute correspondance. La carte chargée d'un contrat valide doit être présentée lors de tout contrôle dans les bus/ Tram. En cas de litige sur l'identité du porteur de la carte, les agents Orizo pourront demander un justificatif d'identité. Toute utilisation frauduleuse de la carte et/ou de l'abonnement constaté entraîne la résiliation de l'abonnement et le retrait du titre de transport (carte + abonnement) sans préjudice de poursuite devant les tribunaux.

PAIEMENT DE L'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS (S'EFFECTUERONT LE 10 DU MOIS) :

JEUNE : 100 €	10.00 € le jour de l'achat, puis 9 prélèvements mensuels de 10.00 €
JEUNE : pour le 2 ^{ème} enfant*	8.00 € le jour de l'achat, puis 9 prélèvements mensuels de 8.00 €
JEUNE : à partir du 3 ^{ème} enfant*	6.00 € le jour de l'achat, puis 9 prélèvements mensuels de 6.00 €
LIBERTÉ : 200 €	20.00 € le jour de l'achat, puis 9 prélèvements mensuels de 20.00 €
SENIOR : 100 €	10.00 € le jour de l'achat, puis 9 prélèvements mensuels de 10.00 €

* pour bénéficier du tarif dégressif, tous les enfants d'une même famille doivent être scolarisés du primaire à la terminale.

Quelle que soit la date d'établissement de l'abonnement, le prix de l'abonnement est dû dans sa totalité. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation partielle ou totale du titre sauf dans les cas mentionnés dans le paragraphe « résiliation ». Pour la formule par prélèvements, l'autorisation de prélèvements doit être obligatoirement remplie et signée par le payeur. De plus un relevé d'identité bancaire doit obligatoirement être fourni.

En cas de changement d'établissement bancaire, de compte ou de payeur, un nouveau contrat d'abonnement annuel devra être établi accompagné de l'autorisation de prélèvements bancaires et d'un nouveau RIB. Les frais bancaires liés à ce changement seront à la charge du payeur.

En cas de défaut de paiement, d'impayés ou de rejet de prélèvement, **les frais bancaires seront à la charge du payeur qui devra s'acquitter sous 8 jours des sommes impayées à Orizo.**

Orizo se réserve le droit de résilier l'abonnement du titulaire par désactivation de la carte du titulaire.

Toute nouvelle création de carte sera soumise à des frais de création de 6 € à la charge du client.

PERTE, VOL, DÉTERIORATION

En cas de perte, vol ou détérioration, le titre de transport Orizo (carte + abonnement) sera remplacé sous la condition de paiement de 6 € (frais de création de carte) à la charge du titulaire. Le titre de transport perdu, volé ou détérioré sera rendu inutilisable. Aucun remboursement ne sera effectué.

RÉSILIATION DU CONTRAT PAR PRÉLÈVEMENTS

Le contrat prend fin automatiquement à échéance des 12 mois pleins après la 1^{ère} validation. Le titulaire peut demander la résiliation du contrat sous certaines conditions :

- décès du titulaire de la carte ou du payeur (sur justificatif de décès)
- changement de domicile (sur justificatif de déménagement)
- changement d'établissement scolaire (sur certificat de scolarité)
- changement de lieu d'emploi (sur justificatif de l'employeur)
- maladie longue durée de plus de 180 jours (sur certificat médical)

En cas de résiliation du titre, **tout mois entamé est dû en totalité et aucun remboursement ne peut être effectué sur les mois écoulés avant la date de résiliation.** Dans tous les cas, la résiliation ne peut être effectuée qu'après restitution à Orizo du titre de transport.

Orizo se réserve le droit de résilier le contrat en cours sans préavis ni formalités particulières dans les cas suivants :

- en cas de fraude établie lors de la constitution du contrat : fausse déclaration, falsification des pièces...
- en cas de fraude dans l'utilisation du titre de transport
- en cas d'impayés au comptant ou par prélèvements

Orizo se réserve le droit de refuser tout nouveau contrat d'abonnement à un client payeur ou titulaire dont un contrat a déjà été résilié pour fraude établie ou pour impayé.

RESPONSABILITÉ DU TITULAIRE DU TITRE ET DU PAYEUR

Les conditions générales de vente s'imposent à la fois au titulaire du titre de transport et au payeur.

DISPOSITIONS DIVERSES

Les données nécessaires à la gestion de l'abonnement font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi 78 17 du 06 janvier 1978, toute personne bénéficie d'un droit d'accès aux informations nominatives la concernant, et le cas échéant, du droit de rectification.

ORIZO EXPLOITÉ PAR L'ENTREPRISE TECELYS

Agissant en qualité de délégataire de service public confié par son Autorité Organisatrice, le GRAND AVIGNON, domicilié au 320 Avenue des Meinajariès, 84 000 AVIGNON, TECELYS est exploitante du réseau de transport Orizo. Le GRAND AVIGNON et TECELYS sont seuls habilités à fixer les conditions d'accès et d'utilisation du service.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : PRELEVEMENT ABONNEMENT ANNUEL

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SPL TECELYS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de TECELYS.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR47ZZZ8125DB

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : **SPL TECELYS**

Adresse : **110 RUE GALLIAS CS 50200**

Code postal : **84 918**

Ville : **AVIGNON CEDEX 09**

Pays : **FRANCE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

B A N	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _	(_ _ _ _ _)
-----------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
 Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par SPL TECELYS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec SPL TECELYS.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.